














Procédure file

Informations de base		
INI - Procédure d'initiative	2020/2242(INI)	Procédure terminée
Une stratégie européenne pour l'hydrogène		
Sujet 3.60.05 Energies douces et renouvelables		

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	 Industrie, recherche et énergie	 GEIER Jens Rapporteur(e) fictif/fictive	12/08/2020
		 NIEBLER Angelika  GROOTHUIS Bart  CARÊME Damien  MARIANI Thierry  KRASNODEBSKI Zdzisław	
	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	 Environnement, santé publique et sécurité alimentaire (Commission associée)	 BENTELE Hildegard	01/10/2020
	 Transports et tourisme (Commission associée)	 MAYER Georg	03/11/2020
Commission européenne	DG de la Commission Energie	Commissaire SIMSON Kadri	

Événements clés			
26/11/2020	Annnonce en plénière de la saisine de la commission		

26/11/2020	Annonce en plénière de la saisine des commissions associées		
18/03/2021	Vote en commission		
08/04/2021	Dépôt du rapport de la commission	A9-0116/2021	Résumé
17/05/2021	Débat en plénière		
18/05/2021	Résultat du vote au parlement		
19/05/2021	Décision du Parlement	T9-0241/2021	Résumé

Informations techniques

Référence de procédure	2020/2242(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Initiative stratégique
Base juridique	Règlement du Parlement EP 54; Règlement du Parlement EP 57
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	ITRE/9/04093

Portail de documentation

Projet de rapport de la commission		PE658.772	19/11/2020	EP	
Amendements déposés en commission		PE662.057	11/12/2020	EP	
Amendements déposés en commission		PE662.101	11/12/2020	EP	
Avis de la commission	ENVI	PE658.815	05/02/2021	EP	
Avis de la commission	TRAN	PE660.164	25/02/2021	EP	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A9-0116/2021	08/04/2021	EP	Résumé
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0241/2021	19/05/2021	EP	Résumé
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière		SP(2021)538	09/11/2021	EC	

Une stratégie européenne pour l'hydrogène

La commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie a adopté un rapport d'initiative de Jens GEIER (S&D, DE) sur une stratégie européenne pour l'hydrogène.

L'hydrogène produit par électrolyse avec de l'électricité provenant de sources d'énergie renouvelables est une alternative propre aux combustibles fossiles et peut être utilisé à diverses fins, notamment comme matière première dans les processus industriels, les piles à combustible et le stockage de l'énergie. Il peut apporter une contribution précieuse à la réalisation d'une transition juste vers un système énergétique propre et peut aider à décarboner les secteurs dans lesquels l'électrification directe n'est pas encore possible ou rentable.

Toutefois, l'hydrogène ne représente qu'une petite partie du bouquet énergétique européen, 95% de la production d'hydrogène étant actuellement basée sur des combustibles fossiles.

L'UE doit développer une économie durable de l'hydrogène qui vise à rendre l'hydrogène propre compétitif dès que possible.

Stratégie de l'UE en matière d'hydrogène

Les députés ont appelé à développer la primauté technologique de l'UE dans le domaine de l'hydrogène propre grâce à une économie de l'hydrogène compétitive et durable dans le cadre d'un marché de l'hydrogène intégré. Ils ont souligné la nécessité d'une stratégie de l'UE en matière d'hydrogène qui couvre l'ensemble de la chaîne de valeur de l'hydrogène, y compris les secteurs de l'offre et de la demande, et qui soit alignée sur les efforts nationaux visant à garantir la construction d'une infrastructure supplémentaire de production d'électricité renouvelable suffisante pour la production d'hydrogène renouvelable et à réduire les coûts de l'hydrogène renouvelable.

Les députés ont salué la stratégie de l'hydrogène pour une Europe climatiquement neutre proposée par la Commission, y compris la future révision de la directive sur les énergies renouvelables, ainsi que le nombre croissant de stratégies et de plans d'investissement des États membres pour l'hydrogène.

Le rapport souligne que l'hydrogène produit à partir de sources renouvelables est essentiel pour la transition énergétique de l'UE, car seul l'hydrogène renouvelable peut contribuer durablement à la neutralité climatique à long terme.

Classification de l'hydrogène et normes

Les députés estiment qu'une classification juridique commune des différents types d'hydrogène est de la plus haute importance. La classification proposée par la Commission semble être une bonne solution selon le rapport. Toutefois, dans un souci de clarté, il faudrait éviter d'utiliser deux noms pour la même catégorie, tels que l'hydrogène «renouvelable» et l'hydrogène «propre».

La Commission est invitée à fournir, dès que possible en 2021, un cadre réglementaire pour l'hydrogène qui garantisse la normalisation, la certification, les garanties d'origine, l'étiquetage et la négociabilité dans tous les États membres, et à profiter également de la prochaine révision du système d'échange de quotas d'émission de l'UE (SEQUE) pour examiner les changements nécessaires pour libérer tout le potentiel de l'hydrogène afin de contribuer aux objectifs climatiques de l'UE, en tenant compte des risques de fuite de carbone.

Engagement des citoyens

Les députés ont souligné que l'engagement des citoyens jouera un rôle important dans la mise en œuvre d'une transition énergétique équitable, réussie, participative et inclusive.

En outre, pour que le marché européen de l'hydrogène fonctionne correctement, il faut des personnes ayant des compétences spécialisées, notamment en matière de sécurité. La Commission devrait adopter un plan d'action visant à guider les États membres pour qu'ils développent et maintiennent des programmes de formation spécialisés pour les travailleurs, les ingénieurs, les techniciens et le grand public, et pour qu'ils créent des programmes d'enseignement pluridisciplinaires pour les économistes, les scientifiques et les étudiants.

Infrastructures liées à l'hydrogène

Il est urgent de développer des infrastructures pour la production, le stockage et le transport de l'hydrogène, d'encourager le renforcement des capacités et de développer la demande et l'offre en parallèle.

Le rapport souligne les avantages financiers qu'il y a à placer les installations de production d'hydrogène à proximité des sites de production d'énergie renouvelable ou sur le même site que les installations de demande. Il invite la Commission et les États membres à veiller à ce que toute future infrastructure gazière potentielle soit compatible avec l'hydrogène pur.

Demande d'hydrogène

Étant donné que les principaux marchés pilotes pour la demande d'hydrogène sont l'industrie, l'aviation, le transport maritime et le transport lourd, les députés estiment que, pour ces secteurs, des feuilles de route pour le développement de la demande, les investissements et les besoins en matière de recherche devraient être établies au niveau de l'UE.

Certains des cadres réglementaires actuels comportent des obstacles à l'utilisation de l'hydrogène. Les députés ont donc encouragé la Commission et les États membres à adapter ces cadres réglementaires afin de stimuler la demande d'hydrogène et d'éliminer les éléments dissuasifs tels que les incertitudes juridiques.

Rappelant que le secteur des transports est responsable d'un quart des émissions de CO₂ dans l'UE et qu'il est le seul secteur où les émissions n'ont pas été réduites par rapport au niveau de référence de 1990, le rapport souligne le potentiel de l'hydrogène comme l'un des instruments utilisés pour réduire les émissions de CO₂ dans les modes de transport, en particulier lorsque l'électrification complète est plus difficile ou pas encore possible.

Le déploiement d'une infrastructure de ravitaillement est nécessaire pour stimuler l'utilisation de l'hydrogène dans le secteur des transports. À cet égard, les députés ont souligné l'importance de réviser le règlement RTE-T (réseau transeuropéen de transport) et la directive sur les infrastructures pour les carburants de substitution afin de garantir la disponibilité de stations de ravitaillement en hydrogène accessibles au public dans toute l'UE en incluant des objectifs concrets pour intégrer l'infrastructure de l'hydrogène dans les systèmes de transport.

Une stratégie européenne pour l'hydrogène

Le Parlement européen a adopté par 411 voix pour, 135 contre et 149 abstentions, une résolution sur une stratégie européenne pour l'hydrogène.

L'hydrogène peut être utilisé en tant que matière première ou source d'énergie dans des processus industriels et chimiques, dans les transports aérien, maritime et routier par poids lourds et dans des applications de chauffage, ainsi que pour le stockage d'énergie.

Toutefois, l'hydrogène constitue environ 2% du bouquet énergétique de l'Union et il est produit à hauteur de 95% à partir de combustibles fossiles. Des études montrent que les énergies renouvelables pourraient représenter jusqu'à 100% du bouquet énergétique de l'Union en 2050, que l'hydrogène pourrait représenter jusqu'à 20% au total, entre 20% et 50% de l'énergie utilisée pour les transports et entre 5% et 20% de l'énergie utilisée dans l'industrie.

Une économie de l'hydrogène compétitive et durable pourrait aider l'Union à renforcer son économie, en particulier après le ralentissement économique dû à la pandémie de COVID-19.

Stratégie de l'UE en matière d'hydrogène

Le Parlement a souligné la nécessité d'une stratégie de l'UE en matière d'hydrogène qui couvre l'ensemble de la chaîne de valeur de l'hydrogène, y compris les secteurs de l'offre et de la demande, et qui soit alignée sur les efforts nationaux visant à garantir la construction d'une infrastructure supplémentaire suffisante pour la production d'hydrogène renouvelable et à réduire les coûts de l'hydrogène renouvelable.

Les députés ont salué la stratégie de l'hydrogène pour une Europe climatiquement neutre proposée par la Commission, y compris la future

révision de la directive sur les énergies renouvelables, ainsi que le nombre croissant de stratégies et de plans d'investissement des États membres pour l'hydrogène. La Commission est invitée à tenir compte de ces stratégies dans ses futures propositions législatives et à aligner son approche sur l'hydrogène sur la nouvelle stratégie industrielle de l'Union.

Classification de l'hydrogène et normes

Le Parlement a accueilli favorablement dans un premier temps la classification des différents types d'hydrogène proposée par la Commission tout en soulignant la nécessité de s'accorder rapidement sur une terminologie exhaustive, précise, uniforme et fondée sur des données scientifiques à l'échelle de l'Union. Le terme «hydrogène renouvelable» serait un moyen de clarifier la situation.

La Commission est invitée à fournir, dès que possible en 2021, un cadre réglementaire pour l'hydrogène qui garantisse la normalisation, la certification, les garanties d'origine, l'étiquetage et la négociabilité dans tous les États membres, et à profiter également de la prochaine révision du système d'échange de quotas d'émission de l'UE (SEQE) pour examiner les changements nécessaires pour libérer tout le potentiel de l'hydrogène afin de contribuer aux objectifs climatiques de l'UE, en tenant compte des risques de fuite de carbone.

Renforcer la production d'hydrogène

Le Parlement estime que la Commission devrait proposer rapidement un cadre réglementaire cohérent, intégré et exhaustif pour le marché de l'hydrogène. L'organisation du marché du gaz de l'Union et le train de mesures sur l'énergie propre pourraient servir de base et d'exemple à la réglementation du marché de l'hydrogène.

Les députés se sont félicités des objectifs ambitieux de la Commission visant à accroître la capacité d'électrolyse et la production d'hydrogène renouvelable. Ils ont souligné l'importance de supprimer progressivement l'hydrogène d'origine fossile, et ce, dès que possible, en se concentrant sur les technologies les plus propres au regard de la durabilité et des émissions de gaz à effet de serre.

Engagement des citoyens

Les députés ont souligné que l'engagement des citoyens jouera un rôle important dans la mise en œuvre d'une transition énergétique équitable, réussie, participative et inclusive. Les communautés d'énergie renouvelable pourraient ainsi être associées à la production d'hydrogène.

La Commission devrait adopter un plan d'action visant à guider les États membres pour qu'ils développent des programmes de formation professionnelle spécialisés pour les travailleurs, les ingénieurs, les techniciens et le grand public, et pour qu'ils créent des programmes d'enseignement pluridisciplinaires pour les économistes, les scientifiques et les étudiants.

Infrastructures liées à l'hydrogène

Il est urgent de développer des infrastructures pour la production, le stockage et le transport de l'hydrogène, d'encourager le renforcement des capacités et de développer la demande et l'offre en parallèle.

La résolution a souligné les avantages financiers qu'il y a à placer les installations de production d'hydrogène à proximité des sites de production d'énergie renouvelable ou sur le même site que les installations de demande. Elle a invité la Commission et les États membres à veiller à ce que toute future infrastructure gazière potentielle soit compatible avec l'hydrogène pur.

Demande d'hydrogène

Étant donné que les principaux marchés pilotes pour la demande d'hydrogène sont l'industrie, l'aviation, le transport maritime et le transport lourd, les députés estiment que, pour ces secteurs, des feuilles de route pour le développement de la demande, les investissements et les besoins en matière de recherche devraient être établies au niveau de l'UE.

Le Parlement partage le point de vue de la Commission selon lequel il y a lieu d'envisager pendant une période transitoire, des mesures axées sur la demande et des incitations claires en faveur des applications et de l'utilisation de l'hydrogène dans les secteurs de consommation finale en vue de stimuler la demande en hydrogène afin de promouvoir la décarbonation par l'hydrogène là où une telle démarche est indispensable pour préserver la compétitivité des utilisateurs finaux.

Rappelant que le secteur des transports est responsable d'un quart des émissions de CO₂ dans l'UE, le Parlement a souligné la nécessité du déploiement d'infrastructures de ravitaillement pour stimuler l'utilisation de l'hydrogène dans le secteur des transports. Il a insisté sur la nécessité de renforcer la législation pour encourager l'utilisation de carburants à émissions nulles et d'autres technologies propres, dont l'hydrogène renouvelable, et, une fois que ceux-ci seront pleinement disponibles, envisager leur utilisation dans les véhicules utilitaires lourds ainsi que le transport aérien et maritime.

Recherche, développement, innovation et financement

Le Parlement a insisté sur l'importance de la recherche-développement et l'innovation pour rendre l'hydrogène renouvelable compétitif et abordable. La Commission est invitée à stimuler la recherche et l'innovation pour la mise en œuvre de projets pilotes et de projets de démonstration de grande envergure afin de garantir un transfert de technologies tout au long de la chaîne de valeur de l'hydrogène.